

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 JUIN 2020**

Délibération n° 2020-04-43

Date de la convocation : 6 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers présents : **22**
Nombre de procurations : **1**
Votes : **23**

Pour : 23 Contre : 0 Abstentions : 0

Le douze juin deux mil vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, ROCHETTE Yvette, SEUX Christian, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean-Luc, SANTIAGO François, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, FAURE Pascal, LARGERON Olivier, BASTY Jean-Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, BASTY Cécile, CROZET Hélène, EBOLI Laure, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, ORIOL Jessica, MASSARDIER Alexandre.

Procurations : Françoise DUCHAMP procuration à Hélène BESSON

Absents excusés :

Secrétaire : Alexandre MASSARDIER

OBJET : APPROBATION SCHEMA DIRECTEUR EU-EP

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du résultat de l'étude diagnostique du fonctionnement de la station d'épuration et de l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales réalisée par le Cabinet IRH.

L'étude, débutée à l'automne 2018, s'est achevée en fin d'année 2019. Le projet de rapport final du schéma directeur a été présenté le 11 décembre 2019 par le bureau d'étude. Après plusieurs échanges, relectures et ajustement, la version définitive a été arrêtée le 10 avril 2020, servant de base à l'élaboration du cahier des charges du programme de travaux et au montage des dossiers de demandes de subventions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales de la commune qui servira à la programmation des travaux à entreprendre sur les 10 prochaines années et justifiera les demandes de subventions auprès des organismes et institutions partenaires.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

COPIE CERTIFIEE CONFORME. A SAINT GENEST MALIFAUX, le 13 juin 2020

Le Maire
Vincent DUCREUX